

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - 01 - MAIRIE ST GEORGES D
OLERON (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170337600015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE L ILE D OLERON

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	27
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	38
A5 - Etalement des provisions	39
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	48
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	51
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	52

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	56
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 17385337	01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON Principal	BP 2020
-------------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3775
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	5623
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTÉE DE COMMUNES ILE OLERON	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5938781,00	6281435,00	844,79	1066,02

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1617,72	836,00
2	Produit des impositions directes/population	1035,49	452,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1833,08	1019,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	646,62	292,00
5	Encours de dette/population	749,17	782,00
6	DGF/population	405,29	151,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4428	0,5300
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9163	0,8990
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3527	0,2860
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4086	0,7700

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 049 351,00	6 935 695,98

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 113 655,02

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	7 049 351,00	7 049 351,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 606 909,00	3 609 938,02

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 431 506,00	303 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 125 476,98

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 038 415,00	5 038 415,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 087 766,00	12 087 766,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 137 900,06	0,00	2 149 187,00	2 149 187,00	2 149 187,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 715 849,00	0,00	2 704 600,00	2 704 600,00	2 704 600,00
014	Atténuations de produits	140 184,00	0,00	141 500,00	141 500,00	141 500,00
65	Autres charges de gestion courante	906 262,00	0,00	976 915,00	976 915,00	976 915,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 900 195,06	0,00	5 972 202,00	5 972 202,00	5 972 202,00
66	Charges financières	75 150,00	0,00	69 525,00	69 525,00	69 525,00
67	Charges exceptionnelles	95 907,00	0,00	61 200,00	61 200,00	61 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 075 252,06	0,00	6 106 927,00	6 106 927,00	6 106 927,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		213 748,00	213 748,00	213 748,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	734 170,00		728 676,00	728 676,00	728 676,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		734 170,00		942 424,00	942 424,00	942 424,00
TOTAL		6 809 422,06	0,00	7 049 351,00	7 049 351,00	7 049 351,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 049 351,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	82 653,00	0,00	67 500,00	67 500,00	67 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	425 740,00	0,00	417 500,00	417 500,00	417 500,00
73	Impôts et taxes	4 494 200,00	0,00	4 624 000,00	4 624 000,00	4 624 000,00
74	Dotations et participations	1 731 413,00	0,00	1 640 900,00	1 640 900,00	1 640 900,00
75	Autres produits de gestion courante	93 000,00	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 827 006,00	0,00	6 891 900,00	6 891 900,00	6 891 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	28 418,00	0,00	28 000,98	28 000,98	28 000,98
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	405,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 855 829,00	0,00	6 919 900,98	6 919 900,98	6 919 900,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 129,00		15 795,00	15 795,00	15 795,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 129,00		15 795,00	15 795,00	15 795,00
TOTAL		6 870 958,00	0,00	6 935 695,98	6 935 695,98	6 935 695,98

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	113 655,02
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 049 351,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	926 629,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2020

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	77 741,00	11 300,00	75 500,00	75 500,00	86 800,00
204	Subventions d'équipement versées	322 053,00	140 506,00	200 918,00	200 918,00	341 424,00
21	Immobilisations corporelles	1 216 127,00	367 800,00	847 411,00	847 411,00	1 215 211,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	398 300,00	116 000,00	18 100,00	18 100,00	134 100,00
	Total des opérations d'équipement	3 398 300,00	795 900,00	1 500 000,00	1 500 000,00	2 295 900,00
	Total des dépenses d'équipement	5 412 521,00	1 431 506,00	2 641 929,00	2 641 929,00	4 073 435,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	126 506,00	0,00	64 532,00	64 532,00	64 532,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	225 500,00	0,00	234 153,00	234 153,00	234 153,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	352 006,00	0,00	299 185,00	299 185,00	299 185,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 764 527,00	1 431 506,00	2 941 114,00	2 941 114,00	4 372 620,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 129,00		15 795,00	15 795,00	15 795,00
041	Opérations patrimoniales (4)	650 000,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	665 129,00		665 795,00	665 795,00	665 795,00
	TOTAL	6 429 656,00	1 431 506,00	3 606 909,00	3 606 909,00	5 038 415,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 038 415,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	69 856,00	25 000,00	184 485,00	184 485,00	209 485,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	640 000,00	278 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 778 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	57 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	766 956,00	303 000,00	1 684 485,00	1 684 485,00	1 987 485,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	289 795,47	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	3 029,02	3 029,02	3 029,02
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	320 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des recettes financières	609 795,47	0,00	333 029,02	333 029,02	333 029,02
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 376 751,47	303 000,00	2 017 514,02	2 017 514,02	2 320 514,02
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		213 748,00	213 748,00	213 748,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	734 170,00		728 676,00	728 676,00	728 676,00
041	Opérations patrimoniales (4)	650 000,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 384 170,00		1 592 424,00	1 592 424,00	1 592 424,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		2 760 921,47	303 000,00	3 609 938,02	3 609 938,02	3 912 938,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 125 476,98
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 038 415,00
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	926 629,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 149 187,00		2 149 187,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 704 600,00		2 704 600,00
014	Atténuations de produits	141 500,00		141 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	976 915,00		976 915,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	69 525,00	0,00	69 525,00
67	Charges exceptionnelles	61 200,00	0,00	61 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	4 000,00	728 676,00	732 676,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		213 748,00	213 748,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 106 927,00	942 424,00	7 049 351,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 049 351,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 532,00	0,00	64 532,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 795,00	15 795,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	234 153,00	0,00	234 153,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 295 900,00		2 295 900,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	86 800,00	0,00	86 800,00
204	Subventions d'équipement versées	341 424,00	0,00	341 424,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 215 211,00	450 000,00	1 665 211,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	134 100,00	200 000,00	334 100,00
26	Participations et créances rattachées	500,00	0,00	500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 372 620,00	665 795,00	5 038 415,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 038 415,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	67 500,00		67 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	417 500,00		417 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 624 000,00		4 624 000,00
74	Dotations et participations	1 640 900,00		1 640 900,00
75	Autres produits de gestion courante	142 000,00	0,00	142 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	28 000,98	15 795,00	43 795,98
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 919 900,98	15 795,00	6 935 695,98

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	113 655,02
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 049 351,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	310 000,00	0,00	310 000,00
13	Subventions d'investissement	209 485,00	250 000,00	459 485,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 783 000,00	200 000,00	1 983 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		728 676,00	728 676,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		213 748,00	213 748,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 317 485,00	1 592 424,00	3 909 909,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 125 476,98
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	3 029,02
-----------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 038 415,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 137 900,06	2 149 187,00	2 149 187,00
60611	Eau et assainissement	80 000,06	65 000,00	65 000,00
60612	Energie - Electricité	210 000,00	180 000,00	180 000,00
60621	Combustibles	80 000,00	85 000,00	85 000,00
60622	Carburants	40 000,00	36 000,00	36 000,00
60623	Alimentation	145 000,00	175 000,00	175 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	100 000,00	130 000,00	130 000,00
60631	Fournitures d'entretien	130 000,00	130 000,00	130 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	23 000,00	23 000,00
60633	Fournitures de voirie	75 000,00	75 000,00	75 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	12 000,00	12 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6067	Fournitures scolaires	24 000,00	24 000,00	24 000,00
611	Contrats de prestations de services	25 000,00	10 000,00	10 000,00
6132	Locations immobilières	32 000,00	30 000,00	30 000,00
6135	Locations mobilières	80 000,00	78 000,00	78 000,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	6 000,00	6 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	26 587,00	26 587,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	200 000,00	200 000,00	200 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	36 000,00	36 000,00
61551	Entretien matériel roulant	45 000,00	45 000,00	45 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	75 000,00	75 000,00	75 000,00
6161	Multirisques	8 500,00	6 500,00	6 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	25 000,00	25 000,00
6168	Autres primes d'assurance	37 000,00	37 000,00	37 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 700,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	3 000,00	3 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6226	Honoraires	70 000,00	55 000,00	55 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	35 000,00	28 000,00	28 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	46 000,00	44 000,00	44 000,00
6236	Catalogues et imprimés	17 000,00	19 000,00	19 000,00
6238	Divers	6 500,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports de biens	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6255	Frais de déménagement	0,00	6 300,00	6 300,00
6261	Frais d'affranchissement	19 000,00	14 000,00	14 000,00
6262	Frais de télécommunications	43 000,00	44 000,00	44 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 600,00	1 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	6 000,00	6 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	102 000,00	107 000,00	107 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	79 500,00	85 000,00	85 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	16 000,00	21 000,00	21 000,00
63512	Taxes foncières	74 000,00	73 000,00	73 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 500,00	7 500,00	7 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 715 849,00	2 704 600,00	2 704 600,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	1 000,00	10 000,00	10 000,00
6218	Autre personnel extérieur	36 000,00	47 000,00	47 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 000,00	26 000,00	26 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 600,00	4 600,00	4 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 580 000,00	1 575 000,00	1 575 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	25 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	172 000,00	175 000,00	175 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	6 380,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	250 000,00	245 000,00	245 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	408 669,00	415 000,00	415 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	95 200,00	95 000,00	95 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 000,00	8 000,00	8 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64731	Allocations chômage versées directement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	35 000,00	28 000,00	28 000,00
014	Atténuations de produits	140 184,00	141 500,00	141 500,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	5 000,00	3 000,00	3 000,00
739211	Attributions de compensation	93 445,00	93 500,00	93 500,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	41 739,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	906 262,00	976 915,00	976 915,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	6 000,00	5 400,00	5 400,00
6531	Indemnités	118 000,00	120 000,00	120 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 000,00	10 500,00	10 500,00
6535	Formation	500,00	487,00	487,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	405,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	139 316,00	149 000,00	149 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	12 011,00	12 000,00	12 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	3 526,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	471 331,00	528 000,00	528 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	48 000,00	44 902,00	44 902,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	87 673,00	98 026,00	98 026,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		5 900 195,06	5 972 202,00	5 972 202,00
66	Charges financières (b)	75 150,00	69 525,00	69 525,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	68 000,00	62 731,00	62 731,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	6 650,00	6 294,00	6 294,00
6688	Autres	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	95 907,00	61 200,00	61 200,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	92 407,00	60 000,00	60 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 000,00	4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 075 252,06	6 106 927,00	6 106 927,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	213 748,00	213 748,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	734 170,00	728 676,00	728 676,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	734 170,00	728 676,00	728 676,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		734 170,00	942 424,00	942 424,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		734 170,00	942 424,00	942 424,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 809 422,06	7 049 351,00	7 049 351,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 049 351,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	6 294,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	6 294,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	82 653,00	67 500,00	67 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	69 652,00	55 000,00	55 000,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	13 001,00	12 500,00	12 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	425 740,00	417 500,00	417 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 000,00	8 500,00	8 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	130 000,00	120 000,00	120 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	60 000,00	65 000,00	65 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 840,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	73 000,00	82 000,00	82 000,00
70688	Autres prestations de services	3 500,00	2 500,00	2 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	26 000,00	27 000,00	27 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	30 000,00	20 000,00	20 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 900,00	2 500,00	2 500,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	49 000,00	58 000,00	58 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	7 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	37 500,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	4 494 200,00	4 624 000,00	4 624 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 907 346,00	3 910 000,00	3 910 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 500,00	2 000,00	2 000,00
7336	Droits de place	100 000,00	102 000,00	102 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	485 354,00	610 000,00	610 000,00
74	Dotations et participations	1 731 413,00	1 640 900,00	1 640 900,00
7411	Dotation forfaitaire	1 269 459,00	1 200 000,00	1 200 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	105 000,00	100 000,00	100 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	245 000,00	230 000,00	230 000,00
744	FCTVA	22 467,00	20 000,00	20 000,00
74718	Autres participations Etat	7 500,00	3 000,00	3 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	6 000,00	6 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	14 509,00	14 500,00	14 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	67 478,00	67 400,00	67 400,00
75	Autres produits de gestion courante	93 000,00	142 000,00	142 000,00
752	Revenus des immeubles	55 000,00	46 000,00	46 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	38 000,00	36 000,00	36 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		6 827 006,00	6 891 900,00	6 891 900,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	28 418,00	28 000,98	28 000,98
7713	Libéralités reçues	500,00	500,00	500,00
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	100,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	23 318,00	24 000,98	24 000,98
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 500,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	405,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	405,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 855 829,00	6 919 900,98	6 919 900,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	15 129,00	15 795,00	15 795,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 129,00	15 795,00	15 795,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 129,00	15 795,00	15 795,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 870 958,00	6 935 695,98	6 935 695,98

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	113 655,02
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 049 351,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	77 741,00	75 500,00	75 500,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	13 487,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	63 354,00	75 500,00	75 500,00
2051	Concessions, droits similaires	900,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	322 053,00	200 918,00	200 918,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	178 610,00	95 797,00	95 797,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	42 686,00	2 672,00	2 672,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	100 757,00	102 449,00	102 449,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 216 127,00	847 411,00	847 411,00
2111	Terrains nus	31 745,00	14 593,00	14 593,00
2115	Terrains bâtis	163 000,00	108 000,00	108 000,00
2116	Cimetières	10 000,00	8 232,00	8 232,00
2128	Autres agencements et aménagements	69 900,00	56 196,00	56 196,00
21312	Bâtiments scolaires	30 900,00	74 700,00	74 700,00
21318	Autres bâtiments publics	45 500,00	20 400,00	20 400,00
2135	Installations générales, agencements	67 500,00	15 440,00	15 440,00
2151	Réseaux de voirie	487 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	23 500,00	20 000,00	20 000,00
21534	Réseaux d'électrification	31 900,00	3 000,00	3 000,00
21538	Autres réseaux	46 754,00	20 000,00	20 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	6 000,00	10 000,00	10 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	34 900,00	275 500,00	275 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	34 696,00	55 250,00	55 250,00
2182	Matériel de transport	82 200,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	19 610,00	90 000,00	90 000,00
2184	Mobilier	8 410,00	5 900,00	5 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	22 612,00	30 200,00	30 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	398 300,00	18 100,00	18 100,00
2313	Constructions	15 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	383 300,00	18 100,00	18 100,00
118	Opération d'équipement n° 118 (5)	2 200 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	1 198 300,00	0,00	0,00
9731	Opération d'équipement n° 9731 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 412 521,00	2 641 929,00	2 641 929,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	126 506,00	64 532,00	64 532,00
10223	TLE	6 000,00	63 500,00	63 500,00
10226	Taxe d'aménagement	1 032,00	1 032,00	1 032,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	119 474,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	225 500,00	234 153,00	234 153,00
1641	Emprunts en euros	183 000,00	185 233,00	185 233,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	5 000,00	5 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	40 500,00	43 920,00	43 920,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	500,00	500,00
261	Titres de participation	0,00	500,00	500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		352 006,00	299 185,00	299 185,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 764 527,00	2 941 114,00	2 941 114,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	15 129,00	15 795,00	15 795,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	15 129,00	15 795,00	15 795,00
13911	Etat et établissements nationaux	6 188,00	6 188,00	6 188,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 266,00	1 266,00	1 266,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	6 408,00	6 408,00	6 408,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	1 267,00	1 267,00	1 267,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	666,00	666,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	650 000,00	650 000,00	650 000,00
2111	Terrains nus	50 000,00	50 000,00	50 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21534	Réseaux d'électrification	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2313	Constructions	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		665 129,00	665 795,00	665 795,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 429 656,00	3 606 909,00	3 606 909,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	1 431 506,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 038 415,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	69 856,00	184 485,00	184 485,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	47 859,00	47 859,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	22 856,00	10 000,00	10 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 000,00	40 000,00	40 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	27 000,00	86 626,00	86 626,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	640 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	640 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	57 100,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	57 100,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		766 956,00	1 684 485,00	1 684 485,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	289 795,47	313 029,02	313 029,02
10222	FCTVA	171 795,47	170 000,00	170 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	140 000,00	140 000,00
10251	Dons et legs en capital	18 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	3 029,02	3 029,02
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	320 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		609 795,47	333 029,02	333 029,02
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 376 751,47	2 017 514,02	2 017 514,02
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	213 748,00	213 748,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	734 170,00	728 676,00	728 676,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	5 928,00	5 928,00	5 928,00
28031	Frais d'études	21 836,00	26 351,00	26 351,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	12 005,00	14 545,00	14 545,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	161,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	17 386,00	26 898,00	26 898,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	52 312,00	55 454,00	55 454,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	24 900,00	24 899,00	24 899,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	9 199,00	9 199,00	9 199,00
28051	Concessions et droits similaires	3 852,00	3 285,00	3 285,00
28128	Autres aménagements de terrains	46 266,00	54 638,00	54 638,00
281311	Hôtel de ville	5 883,00	7 392,00	7 392,00
281312	Bâtiments scolaires	26 480,00	26 609,00	26 609,00
281316	Equipements de cimetièr	818,00	818,00	818,00
281318	Autres bâtiments publics	298 487,00	299 025,00	299 025,00
28135	Installations générales, agencements, ..	14 981,00	17 170,00	17 170,00
28138	Autres constructions	6 961,00	6 960,00	6 960,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 174,00	5 248,00	5 248,00
281571	Matériel roulant	17 483,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	28 297,00	27 572,00	27 572,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	28 506,00	27 082,00	27 082,00
28182	Matériel de transport	20 105,00	24 113,00	24 113,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 958,00	9 175,00	9 175,00
28184	Mobilier	19 394,00	18 515,00	18 515,00
28188	Autres immo. corporelles	52 798,00	37 800,00	37 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		734 170,00	942 424,00	942 424,00
041	Opérations patrimoniales (9)	650 000,00	650 000,00	650 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	200 000,00	200 000,00	200 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
238	Avances versées commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 384 170,00	1 592 424,00	1 592 424,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 760 921,47	3 609 938,02	3 609 938,02

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	303 000,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 125 476,98
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 038 415,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 118 (1)
LIBELLE : SALLE DES FETES DU TRAIT D'UNION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 864 402,77	a 732 500,00	1 500 000,00	b 1 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 864 402,77	732 500,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2313	Constructions	1 858 298,21	732 500,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 104,56	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 232 500,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE BOURG

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 135 601,59	a 63 400,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 135 601,59	63 400,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 078 563,73	63 400,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	57 037,86	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-63 400,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9731 (1)
LIBELLE : S.D.E.E.R.

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		236 606,29	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	236 606,29	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	236 606,29	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	234 653	383 264	10 000	91 010	1 562 440	33 000	0	0	0	615 147	11 600	2 941 114
- Equipements municipaux (2)		295 311	10 000	91 010	1 562 440	33 000	0	0	0	437 650	11 600	2 441 011
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		23 421	0	0	0	0	0	0	0	177 497	0	200 918
- Opérations financières	234 653											234 653
Dépenses d'ordre	665 795											665 795
Total dépenses de l'exercice	900 448	383 264	10 000	91 010	1 562 440	33 000	0	0	0	615 147	11 600	3 606 909
RAR N-1 et reports	0	65 200	0	0	732 500	0	0	0	0	631 506	2 300	1 431 506
Total cumulé dépenses d'investissement	900 448	448 464	10 000	91 010	2 294 940	33 000	0	0	0	1 246 653	13 900	5 038 415

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 604 938	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	3 609 938
RAR N-1 et reports	1 428 477	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 428 477
Total cumulé recettes d'investissement	5 033 415	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	5 038 415

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	2 040 686	658 330	85 306	475 177	385 595	1 044 549	0	990	1 256	1 175 707	1 181 754	7 049 351
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 040 686	658 330	85 306	475 177	385 595	1 044 549	0	990	1 256	1 175 707	1 181 754	7 049 351

RECETTES

Total recettes de l'exercice	6 293 546	56 895	0	144 221	38 028	17 641	0	0	20 198	186 643	178 524	6 935 696
RAR N-1 et reports	113 655	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 655
Total cumulé recettes de fonctionnement	6 407 201	56 895	0	144 221	38 028	17 641	0	0	20 198	186 643	178 524	7 049 351

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		900 448	448 464	10 000	91 010	2 294 940	33 000	0	0	0	1 246 653	13 900	5 038 415
Dépenses réelles		234 653	448 464	10 000	91 010	2 294 940	33 000	0	0	0	1 246 653	13 900	4 372 620
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	64 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 532
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	234 153	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	234 153
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	84 500	0	0	0	0	0	0	0	0	2 300	86 800
204	Subventions d'équipement versées	0	23 421	0	0	0	0	0	0	0	318 003	0	341 424
21	Immobilisations corporelles	0	276 011	10 000	91 010	62 440	33 000	0	0	0	731 150	11 600	1 215 211
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	134 100	0	134 100
26	Participat° et créances rattachées	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	2 232 500	0	0	0	0	63 400	0	2 295 900
118	SALLE DES FETES DU TRAIT D'UNION	0	0	0	0	2 232 500	0	0	0	0	0	0	2 232 500
120	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 400	0	63 400
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		665 795	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	665 795
040	Opérat° ordre transfert entre sections	15 795	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 795
041	Opérations patrimoniales	650 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	650 000

RECETTES

Total recettes investissement		3 907 938	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	3 912 938
Recettes réelles		2 315 514	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	2 320 514
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	313 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	313 029
13	Subventions d'investissement	209 485	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	209 485
16	Emprunts et dettes assimilées	1 778 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	1 783 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	1 592 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 592 424
021	Virement de la sect° de fonctionnement	213 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	213 748
040	Opérat° ordre transfert entre sections	728 676	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	728 676
041	Opérations patrimoniales	650 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	650 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	2 040 686	658 330	85 306	475 177	385 595	1 044 549	0	990	1 256	1 175 707	1 181 754	7 049 351
Dépenses réelles	1 098 262	658 330	85 306	475 177	385 595	1 044 549	0	990	1 256	1 175 707	1 181 754	6 106 927
011 Charges à caractère général	163 800	189 275	75 949	372 382	225 578	35 334	0	990	1 183	446 420	638 275	2 149 187
012 Charges de personnel, frais assimilés	133 000	73 929	9 357	101 982	160 017	1 009 215	0	0	0	729 288	487 812	2 704 600
014 Atténuations de produits	0	141 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	141 500
022 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65 Autres charges de gestion courante	667 087	252 926	0	814	0	0	0	0	0	0	56 088	976 915
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières	69 025	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 525
67 Charges exceptionnelles	61 350	200	0	0	0	0	0	0	73	0	-422	61 200
68 Dot. aux amortissements et provisions	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
Dépenses d'ordre	942 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	942 424
023 Virement à la section d'investissement	213 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	213 748

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre sections	728 676	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	728 676
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 293 546	56 895	0	144 221	38 028	17 641	0	0	20 198	186 643	178 524	6 935 696
Recettes réelles		6 277 751	56 895	0	144 221	38 028	17 641	0	0	20 198	186 643	178 524	6 919 901
013	Atténuations de charges	0	12 500	0	842	0	0	0	0	0	54 159	0	67 500
70	Produits des services, du domaine, vente	51 109	38 867	0	140 000	348	12 135	0	0	777	121 977	52 287	417 500
73	Impôts et taxes	4 521 974	26	0	0	0	0	0	0	0	0	102 000	4 624 000
74	Dotations et participations	1 640 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 640 900
75	Autres produits de gestion courante	60 616	3 248	0	0	22 715	0	0	0	19 421	0	36 000	142 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	3 152	2 254	0	3 379	14 965	5 506	0	0	0	10 508	-11 763	28 001
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		15 795	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 795
042	Opérat° ordre transfert entre sections	15 795	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 795
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 100 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 100 000,00									
201301 Contrat A8607111	CREDIT AGRICOLE	28/11/2007		15/03/2013	700 000,00	F	EURIBOR	3,900	3,900	EUR	T	P	N	A-1
	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES			25/02/2009	1 400 000,00	F		4,030	4,030	EUR	A	P	N	A-1
TRAVAUX 2018	CREDIT AGRICOLE			15/07/2018	2 000 000,00	F	EURIBOR	1,530	1,530	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					134 506,90									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					134 506,90									
201701	SYNDICAT ELECTRIFICATION	01/07/2016		01/07/2017	60 511,14	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
201901	SYNDICAT ELECTRIFICATION			01/02/2019	31 083,11	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
201902	SYNDICAT ELECTRIFICATION			01/07/2019	25 715,90	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
201910	SYNDICAT ELECTRIFICATION	01/02/2019		01/02/2020	17 196,75	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
Total général					4 234 506,90									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 753 152,08					185 232,92	62 730,54	0,00	6 293,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 753 152,08					185 232,92	62 730,54	0,00	6 293,66
201301	N	0,00	A-1	423 368,25	7,99	F	EURIBOR	3,900	46 017,00	15 843,80	0,00	613,20
Contrat A8607111	N	0,00	A-1	459 522,00	9,15	F		4,030	51 058,00	18 775,94	0,00	0,00
TRAVAUX 2018	N	0,00	A-1	1 870 261,83	18,53	F	EURIBOR	1,530	88 157,92	28 110,80	0,00	5 680,46
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		74 981,22					43 919,60	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		74 981,22					43 919,60	0,00	0,00	0,00
201701	N	0,00	A-1	24 204,45	2,00	F		0,000	12 102,23	0,00	0,00	0,00

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
201901	N	0,00	A-1	20 722,07	2,00	F		0,000	10 361,04	0,00	0,00	0,00
201902	N	0,00	A-1	12 857,95	1,00	F		0,000	12 857,95	0,00	0,00	0,00
201910	N	0,00	A-1	17 196,75	2,00	F		0,000	8 598,38	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 828 133,30					229 152,52	62 730,54	0,00	6 293,66

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	2 828 133,30	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2005-02-21

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	5	21/02/2005
L	Agencement, aménagement de bâtiments	10	21/02/2005
L	Agencement, aménagement de bâtiments	30	21/02/2005
L	Autres	5	21/02/2005
L	Autres	8	21/02/2005
L	Autres agencements, aménagements de terrains	5	21/02/2005
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	21/02/2005
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	21/02/2005
L	Autres agencements, aménagements de terrains	30	21/02/2005
L	Bâtiments légers, abris	5	21/02/2005
L	Bâtiments légers, abris	10	21/02/2005
L	Camions et véhicules industriels	5	21/02/2005
L	Camions et véhicules industriels	8	21/02/2005
L	Coffre-fort	10	21/02/2005
L	Equipements de cuisines	5	21/02/2005
L	Equipements de garages et ateliers	5	21/02/2005
L	Equipements de garages et ateliers	8	21/02/2005
L	Equipements de garages et ateliers	10	21/02/2005
L	Equipements sportifs	5	21/02/2005
L	Equipements sportifs	10	21/02/2005
L	Installations de voirie	5	21/02/2005
L	Installations de voirie	8	21/02/2005
L	Installations de voirie	10	21/02/2005
L	Logiciels	3	21/02/2005
L	Matériels classiques	5	21/02/2005
L	Matériels classiques	8	21/02/2005
L	Matériels classiques	10	21/02/2005
L	Matériels de bureau électrique	8	21/02/2005
L	Matériels informatiques	3	21/02/2005
L	Matériels informatiques	8	21/02/2005
L	Mobilier	10	21/02/2005
L	Subventions d'équipement versées	5	21/02/2005
L	Voitures	5	21/02/2005

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	4 000,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Provision dépréciations des actifs circulants	4 000,00	09/03/2020	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	4 000,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		309 480,00	I 309 480,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		229 153,00	229 153,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	185 233,00	185 233,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	43 920,00	43 920,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		80 327,00	80 327,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	63 500,00	63 500,00
10226	Taxe d'aménagement	1 032,00	1 032,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	15 795,00	15 795,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	309 480,00	1 431 506,00	0,00	1 740 986,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 267 424,00	III 1 267 424,00
Ressources propres externes de l'année (a)		310 000,00	310 000,00
10222	FCTVA	170 000,00	170 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	140 000,00	140 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		957 424,00	957 424,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	5 928,00	5 928,00
28031	Frais d'études	26 351,00	26 351,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	14 545,00	14 545,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	26 898,00	26 898,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	55 454,00	55 454,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	24 899,00	24 899,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	9 199,00	9 199,00
28051	Concessions et droits similaires	3 285,00	3 285,00
28128	Autres aménagements de terrains	54 638,00	54 638,00
281311	Hôtel de ville	7 392,00	7 392,00
281312	Bâtiments scolaires	26 609,00	26 609,00
281316	Equipements de cimetière	818,00	818,00
281318	Autres bâtiments publics	299 025,00	299 025,00
28135	Installations générales, agencements, ..	17 170,00	17 170,00
28138	Autres constructions	6 960,00	6 960,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 248,00	5 248,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 572,00	27 572,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	27 082,00	27 082,00
28182	Matériel de transport	24 113,00	24 113,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 175,00	9 175,00
28184	Mobilier	18 515,00	18 515,00
28188	Autres immo. corporelles	37 800,00	37 800,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	15 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	213 748,00	213 748,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Total ressources propres disponibles	1 267 424,00	303 000,00	1 125 476,98	3 029,02	2 698 930,00
---	---------------------	-------------------	---------------------	-----------------	---------------------

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II		1 740 986,00
Ressources propres disponibles	IV		2 698 930,00
Solde	V = IV – II (6)		957 944,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					886 898,74	478 112,83											21 835,31	45 964,74
SEM DE LA SAINTONGE	2006	P	Contrat compactage N° 12 des 2 emprunts (Pres Valets)	CAISSE DES DEPOTS	179 999,32	67 675,74	5,74	A	F	3,500	F		3,500	A-1	EUR	3 731,91	12 174,43	
SEM DE LA SAINTONGE	2007	P	contrat compactage 20 (8 logements Orivauds et pres-valet)	CAISSE DES DEPOTS	551 951,72	290 054,66	8,16	A	V	3,900	V		3,900	A-1	EUR	13 408,49	30 050,69	
SEM DE SAINTONGE	2006	P	Réaménagement contrat 1038828 (2 logements les Orivauds)	CAISSE DES DEPOTS	154 947,70	120 382,43	20,91	A	F	3,900	F		3,900	A-1	EUR	4 694,91	3 739,62	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 184 140,41	474 759,84											28 496,58	208 434,90
ATLANTIC AMENAGEMENT	1997	P	11 LOGEMENTS LES SABLONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	457 347,05	205 799,70	10,32	A	V	PIBOR	4,800	V	PIBOR	4,800	A-1	EUR	7 304,81	174 993,11
ATLANTIC AMENAGEMENT	1997	P	11 LOGEMENTS LES SABLONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 867,35	9 873,15	10,32	A	R	PIBOR	4,300	R	PIBOR	2,750	A-1	EUR	301,13	859,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMIS	1988	P	LES PRES VALET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	298 411,63	52 977,48	11,57	A	F	PIBOR	4,500	F	PIBOR	4,500	A-1	EUR	9 052,26	16 755,43
SEMIS	1996	P	CONSTR.8 LOGEMENTS T.U SEMIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 391,84	11 597,71	10,11	A	F	PIBOR	4,800	F	PIBOR	4,800	A-1	EUR	556,70	930,71
SEMIS	1996	P	CONSTR.8 LOGEMENTS T.U SEMIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	381 122,54	194 511,80	10,11	A	F	PIBOR	5,800	F	PIBOR	5,800	A-1	EUR	11 281,68	14 896,39
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 909 214,50	8 050 517,34											113 619,03	184 922,92
SA HLM ATLANTIC	2014	P	ACQ. VEFA 3 LOGEMENTS "LE JARDIN DES SABLES" PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 023,00	42 586,86	45,99	A	F	LIVRET A	1,600	F	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	681,39	633,59
SA HLM ATLANTIC	2015	P	ACQ VEFA 3 LOGEMENTS "LES JARDINS DES SABLES" PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	107 922,00	98 610,88	35,99	A	F	LIVRET A	0,800	F	LIVRET A	0,800	A-1	EUR	788,89	2 374,52
SA HLM ATLANTIC	2015	P	ACQU VEFA 3 LOGEMENTS "LES JARDINS DES SABLES" PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	178 716,00	165 506,72	35,99	A	F	LIVRET A	1,600	F	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	2 648,11	3 435,46
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	15 MAISONS "VILLAS D'OLERON" chemin de la porte rouge (PLUS)	CAISSE DES DEPOTS	999 000,00	869 875,30	28,99	A	F		1,850	F		1,850	A-1	EUR	16 092,69	22 935,54
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	15 MAISONS "VILLAS D'OLERON" chemin porte rouge (PLUS)	CAISSE DES DEPOTS	475 000,00	438 199,45	43,99	A	F		1,850	F		1,850	A-1	EUR	8 106,69	6 536,63

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	15 MAISONS "VILLAS D'OLERON" chemin porte rouge (PLAI)	CAISSE DES DEPOTS	195 000,00	166 424,32	28,99	A	F		1,050	F		1,050	A-1	EUR	1 747,46	4 939,16
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	15 MAISONS "VILLAS D'OLERON" chemin oprte rouge(PLAI)	CAISSE DES DEPOTS	135 000,00	122 269,03	43,99	A	F		1,050	F		1,050	A-1	EUR	1 283,82	2 200,49
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	43 MAISONS INDIVIDUELLES "LE MOTTET SUD"	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	3 154 000,00	2 874 392,27	35,99	A	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	38 804,30	70 882,68
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	43 MAISONS INDIVIDUELLES "LE MOTTET SUD" (PLUS)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 352 000,00	1 258 143,46	45,99	A	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	16 984,94	23 743,65
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	43 MAISONS INDIVIDUELLES "LE MOTTET SUD" (PLAI)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	599 000,00	538 858,89	35,99	A	C		0,550	C		0,550	A-1	EUR	2 963,72	15 014,96
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	43 MAISONS INDIVIDUELLES "LE MOTTET SUD" (PLAI)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	248 000,00	227 975,05	45,99	A	C		0,550	C		0,550	A-1	EUR	1 253,86	4 996,13
SA HLM ATLANTIC AMEN	2013	P	ACQUISITION VEFA 6 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX LE CLOS DU MOULIN CHERAY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	159 815,00	142 665,75	34,99	A	V	EURIBOR	1,050	V	EURIBOR	0,800	A-1	EUR	1 141,33	3 548,27
SA HLM ATLANTIC AMEN	2013	P	ACQ VEFA 6 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - CLOS DU MOULIN CHERAY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	59 357,00	54 485,16	44,99	A	V	EURIBOR	1,050	V	EURIBOR	0,800	A-1	EUR	435,88	1 010,67

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM ATLANTIC AMEN	2013	P	ACQU VEFA 6 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - LE CLOS DU MOULIN CHERAY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	275 699,00	250 260,93	34,99	A	V	EURIBOR	1,850	V	EURIBOR	1,600	A-1	EUR	4 004,17	5 389,72
SA HLM ATLANTIC AMEN	2013	P	ACQU VEFA 6 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX 6 LE CLOS DU MOULIN CHERAY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	120 205,00	112 108,98	44,99	A	V	EURIBOR	1,850	V	EURIBOR	1,600	A-1	EUR	1 793,74	1 720,20
SA UES PACT SUD OUES	2016	P	AMENAGEMENT 2 LOGEMENTS DOMINO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	78 477,50	70 389,10	22,00	A	F	EURIBOR	1,350	F	EURIBOR	1,350	A-1	EUR	950,25	2 769,25
SEMIS	2009	P	PRET PLUS - 10 LOGEMENTS SEMIS	CAISSE DES DEPOTS	641 000,00	545 304,26	30,93	A	F		2,350	F		2,350	A-1	EUR	12 814,65	11 150,92
SEMIS	2010	P	PRET PLAI 10 LOGEMENTS SEMIS	CAISSE DES DEPOTS	86 000,00	72 460,93	30,99	A	F		1,550	F		1,550	A-1	EUR	1 123,14	1 641,08
TOTAL GENERAL					10 980 253,65	9 003 390,01											163 950,92	439 322,56

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	603 273,48
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	291 883,06
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	895 156,54
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 919 900,98

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	12,94
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204132	N°3 SUBVENTION	Parti trvx traverse Gibetière	DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME	Département	133 897,00
204132	N°1 SUBVENTION	Travaux Giratoire rue de la mascotte	DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME	Département	90 906,00
204132	N°2 SUBVENTION	Partici. étude la Gautrelle	DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME	Département	11 500,00
2041512	N°1 Subvention	Participation CEPMO	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L ILE D OLERON	Etablissement de droit public	2 672,00
2041582	N°1 subvention	Travaux extension collège	SIFICES	Etablissement de droit public	20 749,00
2041582	N°1 Subvention	Travaux génie civil	SYNDICAT ELECTRIFICATION	Etablissement de droit public	81 700,00
FONCTIONNEMENT					
65548	N°1 Participation	Participation 2020	SIFICES	Etablissement de droit public	143 326,00
65548	N°1 Participation	Participation 2020	SIVU DU CIAS	Etablissement de droit public	4 300,00
65548	N°1 Participation	Participation 2020	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE VOIRIE DES COMMUNES	Etablissement de droit public	600,00
657362	N°1 Subvention	Subvention 2020	CCAS ST GEORGES OLERON	Etablissement de droit public	528 000,00
65738	N°1 Subvention	Subvention 2020	OFFICE NATIONAL DES FORETS	Entreprise	44 902,00
6574	N°1 Subvention		ADCS OCCE 17 (Ecole élémentaire)	Association	9 000,00
6574	N°1 Subvention		ALTEA CABESTAN	Association	775,00
6574	N°1 Subvention		AMICALE DES BOULISTES DE ST GEORGES	Association	350,00
6574	N°1 Subvention		AMICALE DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	800,00
6574	N°1 Subvention		AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	7 650,00
6574	N°1 Subvention		AMPPL	Association	2 250,00
6574	N°1 Subvention		ART MARTIAL ACADEMIE OLERONAISE	Association	800,00
6574	N°1 Subvention		ASSO ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE	Association	300,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION 1 2 3 EVEIL	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE BOYARDVILLE	Association	450,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION GANG OF GREENWOOD	Association	800,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION LE REFUGE OLERONAIS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION MISS OLERON FETE CAVALCADE	Association	2 000,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION NUITS MUSICALES DE ST GEORGES	Association	3 150,00
6574	N°2 subvention		ASSOCIATION OCEAN	Association	500,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION SANTIAGO	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION SLOOP BALISEUR CLAPOTIS	Association	3 000,00
6574	N°1 Subvention		ATHLETISME OLERONAIS	Association	1 600,00
6574	N°1 Subvention		CLUB GYM OLERON	Association	1 560,00
6574	N°1 Subvention		CLUB SPORTIF SECTION FOOTBALL	Association	5 500,00
6574	N°1 Subvention		CLUB ULM OLERONAIS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		CLUB VIDEO DE ST GEORGES OLERON	Association	675,00
6574	N°1 Subvention		COLLEGE DU PERTUIS D'ANTIOCHE	Association	0,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 Subvention		COMITE COMMEMORATION LIBERATION SEUDRE OLERON	Association	600,00
6574	N°1 Subvention		COMITE DES FETES DE ST GEORGES D'OLERON	Association	6 000,00
6574	N°1 Subvention		COOP. SCOLAIRE MATERNELLE	Association	2 400,00
6574	N°1 Subvention		DAC Danse Au Chateau	Association	40,00
6574	N°1 Subvention		ESPOIR 17 LA MAISON DE PIERRE	Association	300,00
6574	N°1 Subvention		FNACA- COMITE OLERON	Association	200,00
6574	N°1 Subvention		HANDI-BLUES ASSOCIATION	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		JUDO CLUB OLERONAIIS	Association	1 800,00
6574	N°1 Subvention		SECTION ST GEORGES		
6574	N°1 Subvention		JUDO CLUB SAINT PIERRE	Association	680,00
6574	N°1 Subvention		LA BOITE A OUTILS	Association	1 470,00
6574	N°1 Subvention		LA COLO	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		LA RAQUETTE CAYENNE	Association	320,00
6574	N°2 Subvention		LES AMIS PECHEURS EN MER DU DOUHET	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		LES ARCHERS OLERONAIIS	Association	2 400,00
6574	N°1 Subvention		LES DEJHOUQUES	Association	200,00
6574	N°1 Subvention		LES PLUMES OLERONAISES	Association	420,00
6574	N°2 Subvention		MOTS EN FETE ASSOCIATION	Association	150,00
6574	N°1 Subvention		OLERON FOOTBALL CLUB	Association	320,00
6574	N°1 Subvention		OLERON GAZELLES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		OLERON HAND BALL	Association	5 500,00
6574	N°1 Subvention		OLERON PATCHWORK	Association	250,00
6574	N°1 Subvention		OLERON PHOTO CLUB ST GEORGES	Association	720,00
6574	N°1 Subvention		OLERON SPORTS NATURE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		PADDOCK AND CO	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		PEDAL CLUB OLERONAIIS	Association	356,00
6574	N°1 Subvention		PETANQUE ST GEORGES D'OLERON	Association	350,00
6574	N°1 Subvention		PHILHARMONIQUE OLERONAISE	Association	200,00
6574	N°1 Subvention		SECOURS POPULAIRE OLERON	Association	4 300,00
6574	N°1 Subvention		SNEMM SOCIETE ENTRAIDE	Association	290,00
6574	N°1 Subvention		MEDAILLES MILITAIRES		
6574	N°1 Subvention		SOCIETE Nale SAUVETAGE EN MER	Association	1 250,00
6574	N°1 Subvention		TEAM CYCLISTE LE CHATEAU D'OLERON (TCCO)	Association	40,00
6574	N°1 Subvention		TENNIS CLUB DOLUS D'OLERON	Association	200,00
6574	N°1 Subvention		UNC UNCAFN OLERON	Association	110,00
6574	N°1 Subvention		UNION DES ASSOCIATIONS DE ST GEORGES	Association	23 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Centre bourg	1 142 000,00	0,00	1 142 000,00	1 198 590,43	0,00	0,00	0,00
Salle des fêtes T.U	5 448 317,00	0,00	5 448 317,00	2 690 589,27	1 500 000,00	238 317,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	15,00	0,00	15,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 20000 A 40000 H	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		46,00	3,00	49,00	33,95	0,00	33,95
ADJOINT TECHNIQUE	C	7,00	1,00	8,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	10,00	0,00	10,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	15,00	2,00	17,00	13,95	0,00	13,95
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
DIRECTEUR GEN. SERV. TECH. DE 20000 A 40000 H	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		70,00	3,00	73,00	54,95	0,00	54,95

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ENTRETIEN ECOLE	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
ENTRETIEN VOIRIE (3 agents)	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
SURVEILLANCE GARDERIE CANTINE	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
TECHNICIEN INFORMATIQUE MEDIATHEQUE		TECH	350	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/03/2020

Présenté par Le Maire (1),

A Saint-Georges d'Oléron, le 09/03/2020

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Georges d'Oléron, le 09/03/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. BANCE Patrick	
M. DELSUC Gérard	
M. LIEVRE Armand	
M. MORANDEAU Yannick	
M. PROUST Eric	
M. ROBIN Sébastien	
M. TRAUMAT Yves	
M. VAUZELLE Claude	
Mme CHARTIER Annie	
Mme CORSON Jacqueline	
Mme GORICHON-DIAS Marie-Anne	
Mme HEMERY Isabelle	
Mme LESPAGNOL Annie	
Mme MORISSET Nicole	
Mme STEINBACH Cathy	
Mme VITRAC Frédérique	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Georges d'Oléron, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.